



# St-Priest.info n°2

L'année 2020 a été marquée par la grave crise sanitaire qui nous a tous touchés et va encore nous impacter, par le confinement d'abord, parfois par des contaminations et quelquefois par des deuils. Nous avons dû nous adapter à de nombreux bouleversements de nos habitudes.

La vie sociale a été fortement perturbée : la peur d'être contaminés, des contacts humains limités, presque plus de réunions, plus aucune animation, privant nombre d'entre vous de ces moments de rencontre réconfortants, en famille ou au sein d'associations, moments de répit ou de plaisir au milieu des aléas de la vie, encore plus appréciés en cas de solitude.

Malgré cela, au cours d'un processus inédit, les scrutins municipaux ont pu avoir lieu et aboutir à l'élection d'une équipe profondément renouvelée soucieuse d'œuvrer pour l'intérêt général afin que chacun puisse vivre dans de bonnes conditions, dans le respect mutuel, dans une commune attrayante et dynamique.

Les contraintes évoquées plus haut ont limité nos moyens d'action mais nous n'oublions pas les objectifs que nous avons annoncés :

- Maintenir et favoriser les activités économiques et associatives, ainsi que les services existants ou à venir,
- Valoriser notre patrimoine historique et naturel,
- Préserver notre cadre de vie et notre environnement,
- Faciliter les échanges d'informations.

Grâce au travail régulier de plusieurs commissions (CCAS bienveillance intergénérationnelle, voirie, communication, vie scolaire-enfance-jeunesse, urbanisme-bâtiments et espaces communaux), nous avons pu avancer sur plusieurs dossiers : réalisation de divers outils d'information, réhabilitation du stade, révision allégée du plan local d'urbanisme qui devraient se concrétiser au cours de cette année ; ajoutons les travaux pour la finalisation du lotissement.

Plusieurs sujets importants à aborder dans les prochaines années demanderont une bonne concertation : nous ne manquerons pas de recueillir votre avis lors d'enquêtes publiques ou de réunions d'information.

Comme vous comptez sur notre action, nous comptons sur votre coopération dans divers domaines. A ce propos, nous tenons à remercier les personnes qui participent déjà, d'une façon ou d'une autre (coups de main, embellissement, sapin de Noël, salage, nettoyage), à la vie publique de Saint-Priest-la-Prugne.

En ce début d'année nouvelle, nous devons garder une bonne dose d'espoir. Nous vous adressons nos vœux les meilleurs et formulons plus que jamais nos souhaits de bonne santé pour vous et vos proches.

Au nom de l'équipe municipale,  
Dominique Cazorla

---

## Infos Pratiques

---

### • État civil de l'année 2020

#### Naissance :

Alonzo BORDJAT	Le 16 Janvier 2020	à Roanne
Boas BRANDERHORST	Le 13 Avril 2020	à Roanne
Louis Claude Henri DUFOUR BOHAT	Le 04 Juillet 2020	à Roanne
Milo COPPERE	Le 27 Novembre 2020	à Roanne

#### Mariage :

Jérôme CHARBONNIER et Charlène DUBOST	Le 24 Octobre 2020	à Saint-Priest-la-Prugne
--	--------------------	--------------------------



## Décès :

M. TROUILLET Adrien	Le 06 Janvier 2020	à Saint-Priest-la-Prugne
M. GUYONNET Jean-Claude (Ancien AFN)	Le 22 Janvier 2020	à Roanne
Mme MERCIER Odette	Le 09 Février 2020	à Cusset
Mme DEVAUX Yvonne Antoinette (Veuve VINCHE)	Le 14 Février 2020	à Cusset
M. BARRAUD Fernand Eugène	Le 30 Mars 2020	à Saint-Just-en-Chevalet
M. BARGE Fernand Jean (Ancien AFN)	Le 06 Avril 2020	à Vichy
Mme DESVERNOIS Marthe (Veuve GOUTORBE)	Le 29 Avril 2020	à Vichy
M. BERTHUCAT Yannick	Le 28 Juillet 2020	à Perreux
Mme DEBATISSE Jeanine Claudia (Épouse CHAZAUX)	Le 10 Août 2020	à Roanne
Mme DUFOUR Marie (Veuve MONDIERE)	Le 31 Octobre 2020	à Saint-Priest-la-Prugne
M. VALENSOT Alain Jean	Le 21 Novembre 2020	à Roanne
Mme GUYONNET Georgette Clotilde Élise	Le 23 Décembre 2020	à Roanne



## • Tarifs 2021

### Salle des fêtes (chauffage inclus)

Habitants de St-Priest	110 €	Options sonorisation	+20 €
Habitants extérieurs	180 €	Option ménage	25 €/heure
Associations	75 €	Si oubli coupure chauffage	+30 €
Réunions	20 €		

Pour toute réservation ou renseignement complémentaire, contacter le secrétariat de mairie aux horaires d'ouverture au public.

### Cimetière

<u>Concession pour 30 ans (17 €/m<sup>2</sup>)</u>	<u>Espace cinéraire</u>
53,20 € pour un petit emplacement	Case du columbarium 250 €
106,25 € pour un grand emplacement	Cavurne 400 €

### Assainissement

Abonnement (prime fixe annuelle)	32 €
Volume d'eau consommée (m <sup>3</sup> d'eau)	0,89 €

Accès au réseau : participation pour le financement de l'Assainissement Collectif : 1 400 € pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif des constructions nouvelles ou existantes.

### Eau

Abonnement (prime fixe annuelle)	84 €
Consommation (m <sup>3</sup> d'eau)	1,02 €

Accès au réseau :

⇒ Forfait de 1 400 € pour raccordement au réseau d'eau potable, y compris le regard, le compteur, et le robinet d'arrêt jusqu'en limite de propriété.

⇒ Forfait de 500 € pour raccordement au réseau d'eau potable de bâtiments situés dans un programme d'aménagement, y compris le regard, le compteur et le robinet d'arrêt.

Fourniture et pose d'un robinet d'arrêt	45 €
Fourniture et pose d'un compteur	100 €
Remise en service d'un compteur d'eau	30 €
Fermeture d'un compteur d'eau	32 €

Le dernier conseil syndical du SIVOM des Bois Noirs et de la Madeleine a validé une légère augmentation des tarifs de base afin de financer plusieurs types de travaux indispensables à programmer à court terme : cartographie des réseaux, nettoyage des ouvrages de captages (périmètres et chambres de réception) et entretien des réservoirs.

Nous tenons à remercier ici Daniel Pérotti pour l'excellent travail accompli, avec une grande compétence, pour le bon fonctionnement de ce service fondamental. Arrivé en février 2012, il nous quitte pour profiter enfin d'une retraite bien méritée. Nous accueillons à sa succession, Xavier Dejob, de St-Marcel-d'Urfé. Nouveaux jours d'ouverture du bureau : lundi et mardi.

### Ordures ménagères

**« Plus on trie, plus ça coûte ! ».**

Il ne faut pas se laisser aller à ce raccourci, c'est évidemment faux : ce qui coûte et coûtera de plus en plus cher, ce sont les déchets qui partent à l'enfouissement. L'amélioration du tri nous a permis de maîtriser les coûts ces dernières années.

La loi de transition énergétique fixe un cap de réduction des déchets enfouis de 50% à l'horizon 2025 (par rapport à 2010) ; cet objectif sera encadré par :

- Des augmentations significatives et répétées de la TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes) qui passera de 24€ la tonne en 2020 à 65€ en 2025 soit une augmentation moyenne annuelle de 34 % !!! Le volume impacté étant de 1000 tonnes pour le Pays d'Urfé, cela représenterait 41 000€ de surcoût du seul fait de la TGAP, à volume constant.
- Une hausse des coûts de traitement facturé par les centres d'enfouissement du fait des contraintes de sécurité qui leur sont imposées.



Au regard de ces coûts supplémentaires, le conseil communautaire a voté, pour l'année 2021, une augmentation maîtrisée de 2,5%, portant le prix de la part de 68,01 à 69,71€.

Les variations des années à venir dépendront de notre capacité collective à réduire significativement nos déchets et à les trier mieux encore pour réduire notablement les volumes destinés à l'enfouissement.

Actuellement, la masse de l'ensemble de ce dont se débarrasse (collecté en porte à porte, emmené au point d'apport volontaire (ou point tri) le plus proche ou emmené à la déchèterie) est de 445 kg/habitant.

La redevance que nous payons annuellement sert à financer l'ensemble de ces solutions.

Que deviennent ces masses énormes de « déchets », en 2020 ? Un peu moins de la moitié va dans un centre d'enfouissement.

Rappelons et saluons les efforts qui ont d'ores et déjà été réalisés, notamment depuis 2018, avec la mise en place des bacs individuels, l'extension des horaires d'ouverture de la déchèterie et les nouvelles consignes de tri. Désormais la part des déchets recyclés est supérieure à la part des déchets enfouis.



Ces derniers dont il faut réduire la part proviennent de 2 sources : nos bacs noirs individuels et, à la déchèterie, la benne du « tout venant » désigné par le terme « encombrants » dans la plaquette du calendrier du ramassage.

Comment diminuer la masse des déchets enfouis ?

- En orientant tous les déchets organiques, biodégradables\*, (qui représentent 22% de l'ensemble) vers le compostage ou un poulailler ; pas de jardinets, pas de poules ? Voyez avec les voisins.
- En apportant aux points tri ou à la déchèterie tout ce qui peut être traité dans des filières de recyclage (emballages, verre, papier) ou de réutilisation (tissus, vêtements, meubles, électroménager, appareils audiovisuels mais aussi gravats et déchets verts) ou traité spécialement (piles, produits nocifs).

Circuits de recyclage et de réutilisation ne sont pas totalement parfaits, certains emballages en plastique, notamment, étant difficilement transformés : films plastiques, briquettes avec leurs 3 couches (carton, plastique, aluminium) !!! entre autres. Merci pour l'implication du plus grand nombre.

\*Attention, les sacs en plastiques dits biodégradables et biosourcés ne sont pas les bienvenus dans le compost ! Car le plastique ne disparaît jamais, il finit en micro ou nanoparticules de ... plastique polluant !

**ANOTER** : pour la récupération du bac noir, appeler le 04.77.65.12.24. Pour plus d'informations sur les ordures ménagères et les consignes de tri, vous pouvez consulter le lien suivant: [https://www.ccpu.fr/consignes-tri-pays-durfe-loire-42\\_fr.html](https://www.ccpu.fr/consignes-tri-pays-durfe-loire-42_fr.html)

- **Calendrier**
  - **Don du sang**

Dates des prochains dons : les mardis 9 Mars / 13 Juillet / 28 Septembre 2021 de 16h00 à 19h00 à la salle des fêtes.

- **J'aime la Loire Propre**

L'opération « J'aime la Loire Propre » revient cette année. Pour les personnes voulant participer à rendre notre territoire plus propre, nous vous donnons rendez-vous le 6 Mars 2021 à 8h30 à la mairie de Saint-Priest-La-Prugne. On compte sur vous !



- **Monoxyde de carbone**

L'ARS recommande d'être vigilant avec les appareils de chauffage défectueux et le manque d'aération des logements pouvant causer des émanations de monoxyde de carbone causant une centaine de décès par an. Pour plus d'information, suivre le lien suivant : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/attention-aux-intoxications-au-monoxyde-de-carbone> ou contacter le 04.26.20.90.64.

---

*Bien vivre à Saint-Priest*

---

- **Hiver et difficulté de circulation**

Le service communal de déneigement essaie de faire pour le mieux pour desservir les différents hameaux et quartiers de St-Priest et envisage des améliorations. Dans le bourg, il dégage l'accès aux places principales et aux établissements recevant du public. Selon la réglementation, chaque riverain se doit de nettoyer le trottoir aux abords de sa maison.

En cas de neige gelée ou de verglas, du sel est à la disposition des habitants au dépôt communal dans un coffre (derrière la bibliothèque).

La neige ou le verglas sont sources, pour les personnes âgées ou en incapacité physique qui n'ont pas de réseau d'aide, familial ou de voisinage, d'une forme d'isolement et entraînent des difficultés semblables à celles du confinement. Pour y remédier, des membres du CCAS-bienveillance intergénérationnelle proposent leur aide pour déneiger l'accès à la maison, apporter des médicaments... Contacter le 06.62.08.03.86.

- **Colis de Noël**

Cette fin d'année 2020, 71 colis dont 14 « colis couple », préparés par Mme et M. Le Coquil, épiciers de notre village, ont été distribués aux aînés de notre commune par les membres du conseil municipal et ceux de la commission Centre Communal d'Action Sociale et bienveillance intergénérationnelle (CCASS). 7 personnes, résidents maintenant de l'EHPAD de Saint-Just-en-Chevalet ou Noirétable, se sont vues remettre un colis pensé spécialement pour eux.

Les produits locaux ont été privilégiés et les responsables de la bibliothèque ont glissé dans chaque colis un des jolis poèmes de Marie Noël, poétesse qui a passé des vacances à St-Priest. Afin de tous nous protéger, les colis ont été remis à la porte de nos aînés. Ce qui n'a pas empêché de belles minutes d'échanges en plein air !



- **Document « Des services près de chez vous »**

A la recherche d'une assistante maternelle, d'activités pour vos enfants ou vos ados, d'une aide pour l'entretien de votre logement, d'assistance pour un sénior ? Besoin de vous déplacer ? A la recherche d'un emploi, d'un logement ? Besoin d'aide pour remplir des documents administratifs ? De nombreux services existent près de chez vous, pour vous conseiller et répondre à vos besoins.

Le document « *Des services près de chez vous* » disponible en mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat, reprend l'ensemble des services présents près de notre commune et les coordonnées des personnes à contacter. N'hésitez-pas à vous le procurer.

- **Défibrillateur**

Un second défibrillateur sera prochainement installé aux abords de l'église.

- **Tranquillité nocturne**

Le tintement des cloches indiquant les heures et demi-heures est interrompu entre 22h40 et 6h40. (Arrêté du 23.12.2020)

- **Biodiversité et contrat vert et bleu du Roannais**

Redonnez des couleurs à nos campagnes... en installant chez vous une zone de culture diversifiée (mélange de plantes composé de céréales - *Petit épeautre*, d'espèces mellifères – *Sauge*, d'espèces messicoles, c'est-à-dire liées aux champs de céréales – *Bleuet*) qui reste en place toute l'année !

Les semences sont fournies gratuitement et un petit coup de pouce financier peut être apporté par la FDC42 pour les travaux, dans la limite des financements disponibles. En 2020, 5 hectares ont été semés sur le territoire !

Si vous êtes intéressés pour mettre en place une culture diversifiée, vous pouvez prendre contact avec :

Le SMMM : Fanélie Seychal au 04.77.65.10.22 ou au 06.81.94.23.94 pour les particuliers, les collectivités, les apiculteurs.

La FDC42 : Noémie Saint-Joanis au 06.89.09.34.96 ou Régis Duperron au 06.89.09.34.92 pour les associations de chasse et les particuliers.

---

## *Les services communaux*

---

- **École**

Les horaires de l'école de St-Priest ont changé depuis novembre : ils ont été décalés de 15 mn le matin. Les enfants commencent désormais l'école à 8h45 et terminent à 11h45. L'après-midi reste inchangé, de 13h30 à 16 h30. Les horaires de car restent également inchangés. Malgré le contexte sanitaire, le Père Noël n'a pas oublié nos enfants. Les 2 classes de notre Regroupement Pédagogique Intercommunal se sont retrouvées le vendredi 18 décembre, pour partager le repas de Noël, puis un temps de lecture préparé par les grands et des jeux l'après-midi, suivi d'un goûter avec la visite surprise du Père Noël qui a offert aux enfants des livres et des jeux collectifs pour l'école.



- **Agent technique**

La commune de St-Priest recherche un agent polyvalent (contrat à durée déterminée de 6 mois renouvelable) à temps partiel (20h hebdomadaire). Ses missions : assurer le déneigement, le débroussaillage des chemins ruraux, entretenir la voirie, le cimetière, les espaces publics, procéder à des petits travaux dans les bâtiments communaux, entretenir et réparer le réseau d'eau potable et d'assainissement, entretenir les engins...

**Profil recherché** : être titulaire du Permis C, capacité de travailler en équipe réduite, bon bricoleur, relation avec la mairie et le service des eaux, contact avec la population du village, connaissance en mécanique, soudure et maçonnerie, expérience similaire appréciée.





Merci d'adresser votre CV et lettre de motivation par courrier à M. le Maire – 10 rue de Vichy – 42830 SAINT PRIEST LA PRUGNE ou par mail : [mairie.st.priest.la.prugne@wanadoo.fr](mailto:mairie.st.priest.la.prugne@wanadoo.fr)

Date limite des candidatures : 26/01/2021.

---

### Projets

---

- **Aménagement du stade**

Le projet de réhabilitation de la zone du stade avance, avec le retour des devis. Lors du dernier conseil, nous avons approuvé le projet, et lancé les demandes de subventions.

Nous souhaitons remettre en valeur cet espace, pour répondre à plusieurs objectifs : permettre une activité sportive familiale et conviviale, ou dans le cadre scolaire, offrir un attrait supplémentaire pour le tourisme, créer un lieu d'animation ou de rencontres associatives ou familiales durant l'été.

Le projet porte sur les points suivants :

- Rénovation des terrains de sport et développement de l'offre : remplacement des paniers de basket par des cages multisport qui permettra d'avoir un plateau polyvalent à moindre coût, nettoyage des terrains et réfection des lignes de démarcation, mise en place d'une table de ping-pong extérieure, délimitation d'une aire de pétanque,
- Démolition des anciens vestiaires et construction d'un préau en charpente et bardage bois, avec sanitaires aux normes et assainissement, mise en place de tables de pique-nique,
- Plantation de haies champêtres avec des espèces adaptées à nos conditions climatiques, favorisant la biodiversité.

Le projet se chiffre à environ 95000 € HT, des demandes de subvention sont en cours auprès de du conseil départemental, du conseil régional et de l'état (DETR) ; nous espérons 60 à 80 % de subvention. Afin de réduire le coût du projet, nous ferons appel, au printemps, à toutes les bonnes volontés, pour nous aider à nettoyer les terrains et défricher les abords.



---

### Vie associative - Animation

---

- **Printemps des poètes 2021**

Cette année, la bibliothèque envisage de fêter la poésie sous une nouvelle forme pendant le mois de mars. Pour plus d'informations contactez le 04.77.62.90.46.

- **Relais transport**

Le « Relais transport » de Saint-Just-en-Chevalet cherche des chauffeurs pour assurer des transports occasionnels de personnes sans moyen de locomotion pour des déplacements aux environs, ou à Boën, Feurs, Montbrison, Roanne, Vichy, Cusset et Thiers. Le service fonctionne en journée du lundi au vendredi et hors jours fériés. Si vous souhaitez plus de renseignements, contacter Monsieur Fradin Jean-Claude, au 04.77.65.02. 44 ou [jcfradin@free.fr](mailto:jcfradin@free.fr)

**Secrétariat de mairie** : ouvert au public les lundis et mardis de 13h à 17h, les jeudis et vendredis de 8h à 12h.

Tél : 04.77.62.92.13 – Adresse électronique : [mairie.st.priest.la.prugne@wanadoo.fr](mailto:mairie.st.priest.la.prugne@wanadoo.fr)

Pour contacter la mairie en dehors des horaires de présence, pour un motif qui ne peut être différé, merci d'utiliser uniquement le **06 62 08 03 86** et non les numéros privés du maire ou des conseillers.